CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E128672** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 105 189

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 1999B70018

Siret : 421 551 276 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11406061004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11406061004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : PHILIPPE BAILLY THERMI GAZ

Sigle : THERMI-GAZ THERMI-CLIM THERMI-SOLAIRE TH

14 RUE PAUL EMILE VICTOR
VAL POLE LUMIERE
17640 VAUX-SUR-MER

Téléphone : 05 46 39 00 13 **Fax :**

Portable : 06 25 99 75 45

Responsabilité légale :
BAILLY PHILIPPE GÉRANT / BAILLY PAULINE CO-GÉRANTE

Site Internet : http://www.thermigaz.net/

E-mail : pauline@thermigaz.net

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 759 985 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	10/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E128672** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/1999
Forme juridique : SARL
Capital : 105 189

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES 1999B70018

Siret : **421 551 276 00023**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11406061004
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11406061004
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **PHILIPPE BAILLY THERMI GAZ**
Sigle : THERMI-GAZ THERMI-CLIM THERMI-SOLAIRE TH
14 RUE PAUL EMILE VICTOR
VAL POLE LUMIERE
17640 VAUX-SUR-MER

Téléphone : 05 46 39 00 13 **Fax :**
Portable : 06 25 99 75 45

Site Internet : http://www.thermigaz.net/
E-mail : pauline@thermigaz.net

Responsabilité légale :
BAILLY PHILIPPE GÉRANT / BAILLY PAULINE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.